

Agent(e) patrimoine et culture

Relevant du chef de division Culture, Bibliothèque et Patrimoine, l'agent en patrimoine et culture est la personne-ressource au sein de l'organisation pour tout ce qui a trait à la connaissance, la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel (bâti, archéologique, historique, paysager, mobilier et immatériel). Il est aussi responsable de la programmation culturelle municipale (sauf bibliothèque).

Il adopte une approche positive et mobilisante auprès de la population et de l'organisation municipale afin de susciter l'intérêt envers le patrimoine. D'ailleurs, il sera responsable de développer une approche innovante pour transmettre les connaissances sur le patrimoine auprès de la communauté.

Il travaille étroitement avec la Division urbanisme pour les aspects touchant la réglementation et la protection du patrimoine culturel (plan d'urbanisme, PIIA, programmes de soutien à la restauration-rénovation, demandes de démolition, etc.) et avec des consultants spécialisés pour la réalisation d'études et avis patrimoniaux.

Il assure la saine gestion de l'Espace culturel et son auditorium et est responsable de faire la promotion de l'offre culturelle municipale ainsi que de celles des organismes soutenus par la Ville. Il apporte un soutien aux organismes culturels reconnus par la Ville et est le répondant municipal pour les événements culturels soutenus par la Ville.

Prêt à relever le défi? Voici le profil recherché :

- ✓ Avoir complété un BAC relié au domaine du patrimoine et de la culture ainsi qu'un minimum de trois (3) ans d'expérience dans ce secteur d'intervention;
- ✓ Posséder de l'expérience en patrimoine culturel;
- ✓ Posséder de l'expérience en programmation culturelle;
- ✓ Avoir une grande capacité d'apprendre, être rigoureux, curieux et passionné;
- ✓ Posséder une forte capacité de recherche, d'analyse et de synthèse;
- ✓ Avoir de l'expérience dans la préparation de devis technique et de plans d'action;
- ✓ Savoir planifier à moyen et long terme et développer une vision globale;
- ✓ Connaître le milieu municipal et la Loi sur le patrimoine culturel constitue des atouts.

Notre offre :

- ✓ Faire partie d'une organisation où tu auras un impact positif et qui rayonne déjà pour sa gestion du patrimoine;
- ✓ Participer au développement de la connaissance de nouveaux secteurs du patrimoine ainsi que des différents secteurs culturels;
- ✓ Un horaire de 36,5 heures réparties sur 4,5 jours - congé le vendredi après-midi;
- ✓ Des conditions de travail intéressantes : salaire compétitif, assurances collectives, régime de retraite, congés de maladie et plus encore!

Intéressé? Fais-nous parvenir dès maintenant ton CV par courriel à rh@ville.magog.qc.ca, et ce, avant le lundi 18 octobre 2021.

Nous avons hâte de faire ta connaissance!

La Ville de Magog souscrit à un programme d'accès à l'égalité et elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Nous communiquerons **seulement** avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue.